
PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 25
ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA
LAVAL — MONTRÉAL

COMPLÉMENT D'INFORMATION
L'IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR
AU COMPLEXE SCOLAIRE LEBLANC

Septembre 2002

INTRODUCTION

Lors de la soirée d'information du 5 septembre 2002, tenue à Laval dans le cadre de la période d'information et de consultation tenue par le BAPE, des citoyens ont exprimé des préoccupations concernant la pollution de l'air qui pourrait affecter le complexe scolaire Leblanc.

Le texte qui suit vise à fournir des compléments aux informations transmises le 5 septembre 2002.

ANALYSE

Rappelons que dans le temps, les impacts sur la qualité de l'air peuvent être principalement de deux ordres, soit lors de la construction et lors de l'exploitation.

Phase construction

Durant la phase de construction, les travaux de remblaiement, de déblaiement et de terrassement ainsi que le déplacement des véhicules et de la machinerie sur les chemins non asphaltés à l'intérieur de l'emprise entraîneront l'émission de matières particulaires à l'atmosphère. Lors des travaux de pose de revêtement bitumineux, des odeurs de goudron seront également perçues dans les environs immédiats du chantier.

Afin d'atténuer les impacts appréhendés sur la qualité de l'air en phase de construction, les mesures suivantes sont recommandées :

- Traiter les surfaces de travail et les chemins publics à l'aide d'un abat-poussière conforme à la norme NQ 2410-300;
- engazonner le plus rapidement possible, après la fin des travaux, toutes les surfaces mises à nu;

Phase exploitation

Durant la phase d'exploitation du tronçon autoroutier, les gaz d'échappements et le soulèvement de poussières par le passage des véhicules entraîneront une augmentation des concentrations ambiantes de contaminants gazeux, principalement le CO et les NO_x ainsi que les matières particulaires dans la zone d'étude. Les concentrations additionnelles de contaminants atmosphériques dans l'air ambiant décroissent de façon **exponentielle** à mesure que l'on

s'éloigne de l'autoroute, de sorte que les impacts sur la qualité de l'air se feront sentir uniquement dans les secteurs localisés aux abords de l'autoroute.

Compte tenu que l'échangeur est situé à une distance d'au moins 250 m du complexe scolaire, on peut estimer qualitativement que les concentrations demeureront inférieures aux normes.

À titre d'exemple, des études récentes visant à mesurer l'impact sur la qualité de l'air du projet de l'autoroute 30 ont montré que les concentrations maximales de CO et de NO₂, obtenues pour des conditions météorologiques défavorables, à l'heure de pointe et lorsque les niveaux ambiants de contaminants sont maximums, demeureraient nettement inférieures aux normes, même à la limite de l'emprise.